

Zeitschrift: Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier
Herausgeber: Association pour l'Étude de l'Histoire du Mouvement Ouvrier
Band: 39 (2023)

Artikel: Le Groupe d'études socialistes de Genève : étudiantes et étudiants au début de la guerre froide
Autor: Baillard, Ella
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1041586>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 24.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE GROUPE D'ÉTUDES SOCIALISTES DE GENÈVE: ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS AU DÉBUT DE LA GUERRE FROIDE

ELLA BAILLARD

Dans l'introduction de son livre *Histoire et combats*, Marc Vuilleumier évoque en quelques mots son appartenance, durant ses études universitaires, à ce qu'il appelle un « [...] petit groupe d'études socialistes »¹. Nous n'avons pu trouver mention de ce groupe nulle part dans la littérature sur les militant·e·s et intellectuel·le·s de gauche suisses dans l'immédiat après-guerre, pratiquement limitée au seul ouvrage d'Hadrien Buclin². Dans son introduction, Vuilleumier ne précise ni la couleur politique du groupe, ni sa composition, ni ses objectifs. L'absence du Groupe d'études socialistes (GES) dans la littérature et les faibles indications de Vuilleumier laissent peu d'éléments pour comprendre le positionnement politique du groupe.

Il s'avère que le GES a entretenu des liens étroits avec l'Union internationale des étudiants (UIE), une organisation au sein de laquelle les représentant·e·s soviétiques exercent une importante influence³. Il apparaît également que plusieurs membres du GES se sont illustrés par la suite dans des parcours d'intellectuels marqués par leur engagement étudiantin : Marc Vuilleumier lui-même, pionnier des travaux historiques sur le mouvement ouvrier ; Maurice Stroun⁴, biologiste qui

¹ Marc Vuilleumier, « Introduction générale », in *Histoire et combats : mouvement ouvrier et socialisme en Suisse 1864-1960*, Lausanne, Éditions d'en bas, Genève, Collège du travail, 2012, p. 16.

² Hadrien Buclin, *Les intellectuels de gauche. Critique et consensus dans la Suisse d'après-guerre (1945-1968)*, Lausanne, Antipodes, 2019.

³ Didier Fischer, « L'Unef et l'Union internationale des étudiants (1945-1965) », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 2007/2, n° 86, pp. 84-105. Joël Kotek, *Students and the cold war*, Palgrave Macmillan UK, 1996.

⁴ Maurice Stroun, *Mon cher collègue : je ne serai pas recteur*, L'Harmattan, 2012.

cherchera à approfondir certaines expériences de Trofim Lyssenko ; Walter Weideli⁵, auteur du *Banquier sans visage*, une pièce de théâtre qui devait provoquer en réaction contre elle la création du parti d'extrême droite Vigilance.

Le GES, nous semble-t-il, représente un cas intéressant à plusieurs autres égards : comme groupe politique au sein d'une institution, l'Université de Genève, déterminée à se prémunir de tout débordement communiste, comme espace de politisation pour des étudiant·e·s communistes ou aspirant·e·s communistes et enfin en tant que groupe local en lien avec l'UIE.

Pour nos recherches, nous nous sommes appuyé·e·s sur les archives de Marc Vuilleumier lui-même, versées au Collège du travail, et sur les archives administratives de l'Université de Genève. Ces fonds nous donnent accès à 14 numéros du périodique du groupe, *Horizons*, à des échanges entre le GES et le rectorat, à différentes communications publiques du groupe ainsi qu'à des coupures de presse relatant des événements liés au groupe ou à l'Université. Les Archives d'État de Genève et les Archives fédérales ont permis d'observer la surveillance policière dont plusieurs membres du groupe ont fait l'objet. Ce matériel nous permet d'esquisser une histoire de ce qu'a pu être le Groupe d'études socialistes et de formuler certaines hypothèses à son sujet.

Naissance du groupe

On trouve dans les archives de l'Université de Genève des courriers datant de 1927 et 1928 entre le recteur et le Groupe des étudiants socialistes autour de la reconnaissance de ce dernier en tant qu'organisation étudiante officielle⁶. Essuyant deux refus, au motif que l'Université ne reconnaît pas les groupes affiliés à des partis politiques, le groupe d'alors annonce finalement le changement de ses statuts et de son nom et devient « Groupe d'études socialistes ». On ne trouve ensuite aucune trace du groupe et tout porte à croire qu'il n'y a pas de continuité entre le groupe de 1928 et celui qui est « à nouveau » reconnu par le rectorat en 1948, seule l'appellation demeure⁷. Nous

⁵ Walter Weideli, *La partie d'échecs*, L'Aire, 2010, 350 p.

⁶ Archives administratives et patrimoniales de l'Université de Genève (AAU), aap/2/5B2/72/2-3.

⁷ Courrier du recteur à la secrétaire du GES Hildemarie Hendrick du 5 mai 1948. AAU, aap/2/5B2/72/2-3.

nous intéresserons ici exclusivement au GES sous la forme qu'il prend à partir de 1948.

Dans les statuts que le groupe transmet au rectorat, il présente les buts qu'il poursuit ainsi :

a) l'étude du socialisme dans toutes ses tendances. b) l'étude des différentes conceptions philosophiques, économiques et sociales de tous les temps en rapport avec le socialisme. c) dans un esprit de libre discussion et respect des diversités, l'étude des problèmes scientifiques, économiques et sociaux contemporains⁸.

Il est par ailleurs expliqué dans le passage sur les membres que « le cercle est ouvert à tous les étudiants, sans aucune distinction politique » et que « l'adhésion au Groupe n'implique aucun engagement politique, le GES ne prenant aucune position de ce genre et ne dépendant d'aucun parti ».

Les buts exprimés dans le premier paragraphe et les précisions qui suivent sur les membres montrent bien que les fondateurs et fondatrices du groupe avaient compris qu'il n'était pas possible, pour avoir une place légitime parmi les organisations étudiantes, de se présenter comme un groupe politique. Il semble pourtant que, dès le début, le GES a des ambitions de ce type puisque les statuts précisent aussi qu'il entend entretenir « une collaboration avec l'Association générale des étudiants (AGE) pour la réalisation des revendications estudiantines d'ordre général ». Ce point est le seul qui tranche avec l'apparente volonté de se limiter à l'étude du socialisme exprimé dans le reste des statuts de l'association et annonce ce qui constituera, au final, une partie importante de l'activité du groupe tout au long de son existence.

Pour comprendre ce qui mène à l'émergence du GES, il faut revenir sur le contexte dans lequel il se constitue.

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, les organisations étudiantes cherchent leur place dans un monde en « reconstruction »⁹. La Confédération internationale des étudiants ne parvient pas à reprendre ses activités après-guerre. En octobre 1945, la Conférence mondiale de la jeunesse donne naissance à la Fédération mondiale de la jeunesse démocratique (FMJD), qui n'est pas une structure proprement étudiante. Dans le sillage de la création de la FMJD, le

⁸ Statuts. AAU, aap/2/5B2/72/2-3.

⁹ Fischer, art. cit., p. 3.

17 novembre 1945, un comité préparatoire pour la constitution de ce qui sera l'UIE est nommé. L'Union internationale à créer est alors envisagée par les représentant·e·s de certains pays comme une alternative à la FMJD déjà suspecte d'une trop grande proximité avec le bloc soviétique. Le premier congrès de l'Union internationale des étudiants, en août 1946, réunit, à Prague, des représentant·e·s de 43 pays différents qu'elle entend fédérer autour d'une charte qui prévoit notamment de travailler « à (l')encouragement de l'amitié, de la compréhension mutuelle, de la coopération entre les étudiants du monde, et de l'unité de la communauté étudiante ».

La nouvelle Union internationale fait rapidement l'objet des mêmes soupçons de communisme. Présente lors du congrès de Prague de 1946, l'Union nationale des étudiants suisses (UNES) refuse néanmoins d'adhérer à la nouvelle organisation. Ce refus est rendu officiel et définitif en août 1947. L'UNES motive cette décision dans un bref communiqué de presse : « Contrairement aux attentes de la Suisse, l'Union internationale des étudiants est devenue de plus en plus l'instrument d'une politique unilatérale, ce qui ne semblait plus compatible avec le principe de la neutralité et de l'ouverture culturelle et scientifique. »¹⁰

Quand l'UNES dit « politique unilatérale » ce qu'elle veut dire, c'est pro-soviétique. Ce pas en arrière donne le ton des relations entre l'UNES et l'UIE pour les années qui suivront. Les étudiant·e·s suisses sont, dès lors, privés d'une représentation officielle au sein de l'UIE, mais également des nombreuses activités que celle-ci organise. Ce choix pousse des étudiant·e·s communistes à trouver d'autres voies pour entretenir un lien avec cette organisation, c'est ce que le GES fait à Genève tout au long de son existence.

Activités du GES

Les activités proposées par le GES prennent différentes formes, mais il s'agit le plus souvent de présentations suivies de débats. Dans un bilan que fait le GES de ces manifestations, il affirme qu'elles attirent entre 70 et 100 personnes¹¹. On compte parmi les intervenant·e·s des personnalités politiques de gauche (Jean Vincent ou Jules Humbert-Droz) ou des intellectuels de gauche suisses ou français.

¹⁰ Le communiqué de l'UNES est partiellement repris dans : « Un bon point pour l'Union nationale des étudiants de Suisse », *La Liberté*, 23 août 1947, p. 4. L'extrait est accompagné d'un commentaire élogieux de l'attitude de l'UNES.

¹¹ Fonds Marc Vuilleumier, Collège du travail (CT), MVU-A-04, GES.

Les membres du GES proposent elles et eux-mêmes une partie des présentations. Les plus notables présentations en termes de fréquentation (jusqu'à 200 personnes) et d'écho à l'extérieur de l'Université sont organisées conjointement avec l'Association chrétienne des étudiants. Deux d'entre elles font l'objet d'articles dans la presse¹². Ces rencontres proposent de confronter «le point de vue chrétien et le point de vue marxiste» sur différentes questions. Dans le numéro 2 d'*Horizons*, un article décrit les points de vue exprimés par les deux organisations lors d'une de ces présentations, en mai 1950, sur le thème «l'étudiant face aux problèmes sociaux».

Dès sa naissance, le groupe contribue régulièrement au journal édité par l'AGE à travers des articles sur l'actualité internationale et les revendications étudiantes du moment. En 1950 le groupe intensifie son activité rédactionnelle, il sort ainsi une brochure sur le projet de bourses du député socialiste Albert Dupont-Willemin et se dote de son propre périodique *Horizons : organe du groupe d'études socialistes*¹³. Le premier numéro paraît en mai 1950. Ce journal auto-édité, à la mise en page simple et parfois un peu brouillonne, nous permet de suivre l'évolution du groupe jusqu'en juin 1952.

L'éditorial du premier numéro nous renseigne quant aux buts poursuivis par la nouvelle publication : prolonger les débats entrepris à propos des «grands problèmes intéressant les étudiants» lors des événements organisés jusqu'alors par le GES et, par-là, resserrer les liens entre «étudiants de religions ou d'idéologies différentes», relayer les revendications estudiantines et soutenir «tout projet visant à améliorer la situation des étudiants et à rendre l'enseignement accessible à tous», promouvoir «l'étude et la défense de notre culture et de notre patrimoine national» et finalement «prendre ouvertement position» quant à la question de la paix. Les buts exprimés ci-dessus sont parfaitement en accord avec la charte de l'UIE et partagent le vocabulaire de celle-ci. On commence à constater ici un décalage avec les statuts initiaux.

Le périodique du GES représente une source précieuse pour suivre les évolutions, structurelles et aussi politiques, du groupe. Mais il présente un intérêt plus large pour qui souhaiterait étudier cette période. En effet, ces évolutions font écho à celles du mouvement communiste

¹² CT MVU-A-04, GES, *Vie protestante*, s.d., et un extrait d'une revue non identifiée, datée du 14 juin 1951.

¹³ La Bibliothèque de Genève conserve deux collections d'*Horizons : organe du groupe d'études socialistes* sous les cotes Rd 11 et Rw 1108.

local et témoignent également des changements que traversent l'Université de Genève et les organisations étudiantes en Suisse en ce début de guerre froide.

Au diapason du mouvement communiste de l'époque, un thème récurrent dans *Horizons* est sans conteste celui de la paix. Des dossiers entiers sont dédiés à l'interdiction de l'arme atomique et à l'Appel de Stockholm, dans tous les numéros des encadrés y font référence. Avec les développements de la guerre froide, les articles concernant l'armement nucléaire, la propagande pro-guerre et la place de l'armée dans la politique suisse se font de plus en plus virulents.

Dans le numéro 8, publié en avril 1951, la rédaction d'*Horizons* annonce sa volonté de devenir un journal romand et non plus strictement genevois ; le sous-titre devient ainsi *Organe de la Fédération des mouvements démocratiques universitaires suisses*. La FMDU¹⁴ est présentée ainsi :

Celle-ci doit coordonner des groupes étudiants, de structures diverses, mais s'efforçant d'étudier les problèmes sociaux, politiques et économiques ainsi que le patrimoine culturel de notre pays, en ouvrant des horizons larges aux étudiants. [...] cette étude doit amener les membres de la FMDU à lutter pour la démocratisation de l'enseignement en Suisse et la réalisation d'une paix juste pour tous les hommes.

Ce qui aurait pu constituer un important tournant pour *Horizons* et pour le GES n'en sera finalement pas un. À la suite de cette annonce, des articles venant de Lausanne trouvent certes leur place dans les pages du périodique, mais aucun changement significatif n'est à noter. Les affaires internes à l'Université de Genève restent présentes et la direction de la rédaction assumée par des membres du GES.

Ce qui est vraiment nouveau et qui doit retenir notre attention se trouve dans l'éditorial du premier numéro de cette nouvelle formule :

Vous faites donc de la politique nous dira-t-on. Oui, nous le disons tout haut, nous nous refusons à suivre les conseils de ceux qui nous demandent de nous abstenir de la politique et de rester des observateurs pendant que d'autres s'en occupent et nous mènent à la catastrophe.

¹⁴ Pierre Jeanneret, *Popistes. Histoire du parti ouvrier et populaire vaudois 1943-2001*, Lausanne, Éditions d'en bas, 2002, pp. 354-355 et «Le Mouvement démocratique des étudiants MDE», *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, n° 21, 2005, en particulier les pages 47-48.

Le groupe s'était jusqu'alors défendu d'entretenir une activité politique, probablement pour se protéger de sanctions venant du rectorat (sans succès, comme on va le voir), mais aussi sans doute pour être plus accessibles aux étudiant·e·s.

Actif politiquement, pourtant, le GES l'est dès sa formation en 1948. C'est ce qui mène à son interdiction en 1950 et à la crispation de ses relations avec d'autres organisations étudiantes. Cet accroissement des tensions fera l'objet de la troisième partie de cet article.

Syndicalisme étudiant

Didier Fischer explique comme suit la refonte des principes de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF) après la Seconde Guerre mondiale : « L'engagement des étudiants dans la Résistance leur permettait désormais d'envisager de peser jusque dans les décisions internationales et de prendre ainsi leur part à la reconstruction du monde et à la défense de la paix. »¹⁵ Il va sans dire que cette analyse ne s'applique pas telle quelle aux étudiant·e·s suisses qui n'ont pas cette expérience. L'article de Fischer expose néanmoins le contexte dans lequel émerge la notion de syndicalisme étudiant, qui impacte fortement l'activité du GES. Certain·e·s considèrent que le texte fondateur en est la « charte de Grenoble »¹⁶. La charte, initialement intitulée « déclaration des droits et devoirs des étudiants », est adoptée lors d'un congrès national de l'UNEF en avril 1946. Le premier article du texte, « L'étudiant est un jeune travailleur intellectuel », propose une conception nouvelle du statut des étudiant·e·s. Comprendre l'étudiant·e comme travailleur ou travailleuse c'est aussi comprendre l'université comme lieu de travail et, par-là, comme un espace où se négocient, par l'activité syndicale, les conditions dans lesquelles s'effectue le travail et qui l'effectue. Cette idée imprègne les textes fondateurs de l'UIE, à la rédaction desquels participent des membres de l'UNEF à l'origine de la charte de Grenoble.

On retrouve également cette idée dans la production écrite du GES, par exemple sous la plume de Walter Weideli dans un texte intitulé « Pourquoi et comment l'étudiant doit-il s'engager ? » :

C'est donc dans nos relations professionnelles que nous exercerons notre fonction politique et cela au plus près de notre conscience (mais

¹⁵ Didier Fischer, art. cit., p. 2.

¹⁶ Groupe d'études et de recherches sur les mouvements étudiants, *Cahiers du GERME spécial*, n° 1 (Charte de Grenoble).

une conscience autant qu'il se peut libérée des préjugés de classe, des mensonges et des illusions qui nous éloignent du vrai). Or, notre métier, jusqu'à nouvel avis, est celui d'étudier. C'est donc dans notre vie d'étudiant, dans les incidences de la vie politique sur l'université qu'il nous faudra nous engager¹⁷.

Au moment qui nous intéresse, la représentation des étudiant·e·s suisses vis-à-vis du rectorat des universités est prise en charge par des « associations générales » d'étudiant·e·s qui sont fédérées au niveau national dans l'UNES. Elles gardent néanmoins une grande indépendance sur les questions propres à leur établissement. Comme on l'a vu plus haut, dans ses statuts de 1948, le GES annonce son intention de collaborer avec la branche genevoise « pour la réalisation des revendications estudiantines d'ordre général ». C'est donc dans l'esprit du syndicalisme étudiant que le GES intervient auprès de l'AGE en lui soumettant des propositions de réformes, qui sont, jusqu'en 1950 du moins, souvent reçues favorablement. Par exemple, Claude Froidevaux, membre du GES et de l'AGE, défend en 1950 un projet de réforme de la caisse maladie de l'Université formulé par le GES devant une commission dédiée du Grand Conseil genevois. Les réformes proposées ou appuyées par le GES concernent souvent la condition des étudiant·e·s de l'Université de Genève (restaurants universitaires, accès aux transports publics, créneaux pour s'inscrire aux examens, etc.) avec un accent fort sur la question de l'accessibilité des études pour les jeunes ouvrières et ouvriers¹⁸.

En mai 1950, le GES diffuse la brochure *Les problèmes de l'enseignement: les bourses et le projet Dupont-Willemin*¹⁹. La brochure est écrite à un moment où l'UNES se penche sur la question des bourses et où le Grand Conseil de Genève doit discuter du projet de loi du député socialiste Albert Dupont-Willemin, déposé en 1946, proposant plusieurs réformes du système scolaire genevois, parmi lesquelles une réforme des bourses d'études. Il faut noter que cette réforme était soutenue par l'AGE.

La question des bourses d'études permet de voir comment le GES pense les enjeux de l'accès à l'université. Le texte s'ouvre avec une première partie statistique montrant le déséquilibre entre le nombre

¹⁷ *Horizons*, n° 1, mai 1950, pp. 11-12.

¹⁸ Sur ce qui précède : *Horizons*, n° 2, juin 1950, p. 4.

¹⁹ Groupe d'études socialistes, *Les problèmes de l'enseignement: les bourses et le projet Dupont-Willemin*, Genève, 1950, 13 p.

d'« enfants d'ouvriers » poursuivant des études universitaires et le nombre d'enfants de parents de profession libérale. Cette partie est introduite par le commentaire suivant : « Ce qui est anormal, dans une démocratie, c'est que les études supérieures ne soient à la portée que d'une minorité de la population, la classe aisée ; la classe possédante. »²⁰

Cette idée rompt avec la tradition corporatiste qui est celle de l'AGE en opposant à sa conception universaliste du statut d'étudiant·e une conception de classe, fondée sur les différences matérielles d'existence entre les étudiant·e·s selon leur appartenance de classe.

Le GES fait des revendications étudiantes un des pôles principaux de son activité, mais ce travail est mis à mal dès juin 1950 par la dégradation de ses rapports avec l'AGE.

Dégradation des rapports avec les organisations étudiantes

En février 1949, plusieurs membres du GES également membres du Comité pour la paix, émanation étudiante et locale du Mouvement mondial des partisans de la paix, organisent la Journée pour la paix à l'Université²¹. Le recteur refuse de prêter une salle pour la conférence prévue à cette occasion en avançant que le comité n'est pas une organisation étudiante reconnue. La conférence aura lieu ailleurs, mais le comité organise une récolte de signatures pour un Manifeste pour la paix, destiné à être remis à l'ONU, dans les bâtiments universitaires. Cette action mènera à la décision d'exclure pour un mois quatre étudiants, parmi lesquels Marc Vuilleumier²².

Cet épisode, qui aurait pu rester tout à fait anecdotique, ouvre une année de débat sur la place de la politique à l'université et signe le début des difficultés que rencontre le GES au sein de celle-ci. Cette histoire est, par ailleurs, beaucoup discutée dans la presse.

Lorsque le rectorat prononce des sanctions à l'encontre de quatre étudiants, dont des membres du GES, l'AGE refuse de leur apporter son soutien²³. Fin février 1950, une assemblée générale extraordinaire est appelée par celle-ci pour, notamment, y voter une résolution visant à limiter les activités politiques à l'Université. Ce texte, qui est adopté

²⁰ *Idem*, p. 1.

²¹ Sur les structures de ce mouvement pour la paix : Hadrien Buclin, « Une brèche dans la défense nationale ? Le Mouvement suisse contre l'armement atomique (années 1950-1960) », *Le Mouvement social*, 2018/3, n° 264, pp. 10-11.

²² Sur cet épisode : Marc Vuilleumier, *op. cit.*, p. 16.

²³ Bilan de l'activité du GES, CT MVU-A-04, GES.

lors de l'assemblée, porté par le Cartel des sociétés suisses d'étudiants portant couleurs, revient sur la polémique de la Journée de la paix et en tire les conclusions suivantes :

a) l'action politique des groupements universitaires en tant que tels, tout en admettant des discussions politiques susceptibles d'élargir l'horizon des étudiants et de créer un terrain d'entente entre les diverses opinions ; [...] Pour ces raisons : les étudiants de l'Université de Genève, réunis en assemblée extraordinaire : 1) réprouvent le fait que le manifeste des Partisans de la paix a été diffusé dans l'Université par un groupe qui ne peut prétendre réunir autour de lui la majorité des étudiants²⁴.

Cette condamnation de l'activité politique menée « par les étudiants » au sein de l'Université pose les bases des conflits qui opposeront peu après le GES à l'AGE, mais également aux autorités universitaires et à d'autres groupes d'étudiant·e·s de droite²⁵. Ainsi, lorsque le rectorat annonce ne plus reconnaître le GES comme organisation étudiante et interdit la publication de son périodique, en juin 1950, l'AGE ne se prononce pas.

L'AGE s'était jusque-là opposée à la direction de l'UNES en se positionnant pour le maintien des liens avec l'UIE et écrivait en 1948 : « Si il n'est pas question pour nous d'entrer en ce moment dans l'UIE, pour des raisons politiques et de neutralité, il est dans notre intérêt de rester en contact avec elle et de prendre part – autant que possible – aux activités de certains Départements. »²⁶ L'AGE critiquait, encore en 1949, le départ de l'UNES de l'UIE. Au cours l'année 1950, l'AGE change de ligne. En décembre, un numéro spécial de *Cité universitaire* appelle à l'assemblée générale durant laquelle les participant·e·s sont invité·e·s à se prononcer sur la création d'une « nouvelle organisation internationale d'étudiants », concurrente de l'UIE. Deux pages du journal vantent les mérites de ce projet²⁷.

²⁴ AAU, aap/2/5B2/72/2-3.

²⁵ Il est bien sûr délicat de qualifier ainsi des groupes dans un contexte où, comme on le voit, la représentation légitime des étudiant·e·s est liée à la négation de l'activité politique. Néanmoins, les groupes qui renforcent leur position dans l'AGE à ce moment-là montrent différents marqueurs d'un positionnement à droite, notamment leur volonté de maintenir des rapports avec les organisations étudiantes de l'Espagne franquiste.

²⁶ Marianne Sauvin, « Qu'est-ce que l'Union Internationale des Étudiants ? », *Cité Universitaire*, décembre 1948.

²⁷ Franco Buzzi, « Pourquoi une nouvelle Organisation Internationale d'Étudiants ? », *Cité Universitaire*, décembre 1950.

En juin 1950, le président du GES, François Dumartheray²⁸, reçoit un courrier du recteur lui annonçant sa décision d'exclure le groupe de la liste des organisations étudiantes reconnues à l'Université et d'interdire la diffusion d'*Horizons*, après deux numéros seulement, dans les bâtiments universitaires. Les motifs évoqués pour ces sanctions concernent des articles parus dans le périodique du groupe. Un des articles mis en cause traite du restaurant universitaire, il y est suggéré qu'«une manifestation de rue ou une grève d'avertissement» pourraient être des moyens adéquats pour faire avancer les négociations. Les autres articles mentionnés dans la lettre du recteur parlent de l'actualité politique suisse et étrangère.

Le GES se défend de ces sanctions et en appelle au soutien de différents groupes. Il n'obtient pas celui de l'AGE, mais «des protestations ont afflué provenant des unions nationales de France, de Roumanie, de Grande-Bretagne, de Tchécoslovaquie, de l'AGE de l'Université de Lyon, de l'Union internationale des étudiants, du Comité des étudiants démocrates italiens et de la Fédération des organisations d'étudiants progressistes des Pays-Bas»²⁹.

Ces sanctions ont un fort poids symbolique et participent sans aucun doute à faire du GES une cible facile pour des étudiant·e·s qui lui étaient déjà hostiles, mais elles n'ont pas raison de l'activité du groupe. En effet, les présentations publiques et la publication d'*Horizons* se poursuivent au même rythme et sous la même forme que précédemment.

L'évolution des rapports entre le GES et les différents acteurs au sein de l'Université de Genève reflète évidemment le climat hors des murs de l'établissement. Le rectorat n'est pas le seul à s'intéresser au GES. Avant de conclure cet article, il reste à donner quelques éléments sur la surveillance dont ont fait l'objet certains membres du groupe.

Surveillance policière et interdictions professionnelles

La consultation des fiches de la police fédérale concernant des membres du GES ne réservera pas de grande surprise à qui connaît déjà l'ampleur des moyens mis en œuvre en Suisse pour surveiller les militant·e·s communistes³⁰. Pourtant après lecture de celles portant sur

²⁸ Voir la notice biographique que lui consacre Jeanneret, *op. cit.*, p. 698.

²⁹ *Horizons*, n° 4, novembre-décembre 1950.

³⁰ Charles-André Udry, «L'empereur BUPO et son archipel», in *Cent ans de police politique en Suisse 1889-1989*, Editions d'en bas et AÉHMO, 1992, pp. 155-186.

trois d'entre eux, François Dumartheray, Maurice Stroun et Marc Vuilleumier³¹, il semble intéressant de relever que les premières notations datent du moment où ils sont actifs au sein du GES. Ce dernier est cité comme la première organisation dont Dumartheray a fait partie, dans une fiche de 1959 qui retrace son parcours militant. Quant à Vuilleumier, le document le plus intéressant est un courrier de novembre 1950 du Département de justice et de police genevois au Ministère public fédéral. Le courrier informe que Vuilleumier a signé un article dans la revue mensuelle du Parti du travail, *Socialisme*³². Les agents genevois notent que «l'intéressé est bien connu de notre Service Politique comme propagandiste d'extrême gauche, actif au sein des milieux universitaires et comme membre du groupement d'étudiants d'extrême gauche Groupe d'Études Socialistes»³³. L'existence même de fiches relatives à de si jeunes gens, engagés au sein d'une organisation minoritaire, témoigne, s'il le fallait encore, de la paranoïa des services de renseignement.

Marc Vuilleumier a expliqué les difficultés rencontrées pour obtenir un poste d'enseignant à la fin de ses études³⁴. Son cas est le plus parlant, parce qu'il est pénalisé par cette surveillance au sortir de ses études, le lien entre son activité au sein du groupe et les refus qu'il essuie au début de sa vie professionnelle est donc très clair. Parmi les autres membres du GES identifiés, nous n'avons pas trouvé d'autre exemple aussi évident. Certains font néanmoins état de divers freins dans le domaine professionnel pour des motifs politiques³⁵.

Conclusion

Le Groupe d'études socialistes de l'Université de Genève a réuni en son sein tout au plus quelques dizaines d'étudiant·e·s sur une période très courte – soit de 1948 à 1952, même si la date de fin des activités reste incertaine.

³¹ Respectivement : Archives fédérales, E4320B#1978/121#1647*, E4320B#1978/121#730*, E4320B#1978/121#1658*.

³² M[arc]. V[uilleumier]., «Le Mouvement démocratique des étudiants», *Socialisme*, 66, octobre 1950, pp. 257-262.

³³ AFS, E4320B#1978/121#730*.

³⁴ Vuilleumier, *op. cit.*, p. 16.

³⁵ Maurice Stroun estime que sa carrière académique a été entravée du fait de ses positions politiques : Stroun, *op. cit.*, pp. 15-35. L'épouse de François Dumartheray est renvoyée de son poste dans un grand magasin à la suite de la participation de son mari au Festival de la jeunesse, AFS, E4320B#1978/121#1647*.

Dans les travaux sur le communisme en Suisse, les groupes universitaires sont relativement peu étudiés. L'histoire du GES nous permet d'observer les conséquences de l'installation progressive de la logique de blocs dans la guerre froide à l'Université de Genève. Alors qu'à sa création en 1948 le groupe est accueilli comme n'importe quelle autre société étudiante par le rectorat et en bons rapports avec l'AGE, il faudra moins d'un an pour qu'il rencontre ses premières sanctions et moins de deux avant qu'il ne soit « interdit » par les autorités universitaires.

Cet article visait essentiellement à effectuer un premier repérage des sources et des questions qui peuvent être posées. Plusieurs éléments, de fait, restent inconnus à ce stade. Nous n'avons pas pu déterminer le moment exact où le groupe cesse son activité ni les circonstances de cette interruption. Rien dans le dernier numéro d'*Horizons* auquel nous avons accès, paru en juin 1952, ne laisse entendre que le groupe prévoit de cesser ses activités. Nous n'avons pas développé l'étude biographique des membres du GES qui aurait excédé les limites de cet article. Elle permettrait de voir si l'hypothèse de Pierre Jeanneret sur le GES lausannois (forte présence d'étudiant·e·s d'origine étrangère) se vérifie à Genève³⁶.

Le groupe de Lausanne est appelé « groupe frère » dans *Horizons* et il est plus que probable que certain·e·s de ses membres rejoignent celles et ceux du GES pour fonder la Fédération des mouvements démocratiques universitaires (courant 1951). Dans l'introduction de son livre, Vuilleumier raconte qu'il avait assisté à un congrès de l'UIE en 1950 « avec quelques collègues de Lausanne et de Zurich »³⁷. Nous ne pouvons commenter plus précisément les liens entre les deux GES mais ce que nous en savons nous permet de dire avec assez de certitude qu'il n'existait pas à l'époque de coordination nationale formelle réunissant des étudiant·e·s communistes. Il nous est pourtant permis d'imaginer que partout en Suisse elles et ils se soient organisé·e·s, en lien avec l'UIE ou non. Un travail reste à faire pour comprendre cet aspect des mouvements étudiants de l'époque.

³⁶ Jeanneret, art. cit.

³⁷ Vuilleumier, *op. cit.*, p. 16.